Région d'étude dans la Zone de Solidarité Prioritaire :

MAGHREB - ASIE

Contrat numéro: 16

EQUIPE	Pays et organisme mandataire
Tran Hieu Nhue Abdelmalik Saloui Fanny Quertamp N'Guyen Julien Le Tellier Nguyen Van Tin	• IRD – Université de Provence • FRANCE
Organisme(s) associé(s)	
• Université Hassan II (LEDEC Laboratoire des études sur le	
développement, l'environnement et la culture) Maroc	
*	
• CEETIA Center of Environmental Engineering of Towns and Industrial	
	Tran Hieu Nhue Abdelmalik Saloui Fanny Quertamp N'Guyen Julien Le Tellier Nguyen Van Tin ORGANISME (S Université Hassan II (LEDEC Labora développement, l'environnement et la Responsable scientifique : Ahmed El

Intitulé de la recherche

Transitions nationales, gouvernance urbaine et gestion de l'eau potable.

National transitions, urban governance and drinking water management.

RÉSUMÉ DE LA RECHERCHE

Engagée à partir de la notion de transition, émergente tout au long des décennies 80 et 90, cette approche propose d'observer dans des pays qui ont en commun une décision publique centralisée, comment les nouveaux paradigmes du développement (décentralisation, privatisation, PPP/partenariat public-privé) ont pu marquer la gestion urbaine et en particulier la gouvernance de l'eau potable des grandes métropoles (Casablanca, Tanger-Tétouan au Maroc; Hanoi, Haïphong et Ha Dong au Vietnam). Des transformations importantes sont effectivement apparues au Maroc avec la gestion déléguée de l'eau potable (à partir de 1997) et au Vietnam à la suite du *Doi Moi* (1986). Mais face aux volumes financiers des investissements de ces infrastructures et aux enjeux de la productivité urbaine des grandes métropoles, la décision publique est restée centrale dans les stratégies nationales. Si dans les deux contextes, la tendance est au montage -selon des agencements et des rythmes fondamentalement différents- de PPP effectifs ou exploratoires, les questions du prix de l'eau, de l'accès à l'eau des couches urbaines pauvres et de la régulation des nouveaux dispositifs, se posent identiquement mais reçoivent des réponses localement contrastées, la mise en concurrence apparaissant là où on l'attend le moins.

Le débat de l'eau « bien marchand » ou « bien commun » n'est-il pas aujourd'hui convenu? Après les limites de la gestion en régie, après le triomphe annoncé mais inachevé du marché, les PPP sont apparus comme une voie innovante mais perfectible ; à côté de la gestion déléguée « à la française » appliquée au Maroc, se dessinent au Vietnam des

Programme de Recherche Urbaine pour le Développement

www.isted.com - www.gemdev.org Isabel Diaz : <u>isabel.diaz@i-carre.net</u> configurations plus spécifiques. Mais ces diverses formes de PPP sont-elles partout aptes à généraliser l'accès à l'eau y compris dans les quartiers précaires ? Comment faire bénéficier les clients/usagers en tout ou partie des possibles gains de productivité ? Au final, comment peut-on revisiter la question centrale de la régulation de ces dispositifs au vu d'expériences de gouvernance de l'eau urbaine aussi différentes que celles du Maroc et du Vietnam? Une interrogation partout récurrente renvoie moins au choix « privé » versus « public » qu'aux procédures institutionnelles mixtes capables d'éviter les tendances monopolistiques de la distribution de l'eau urbaine. Our approach is grounded in the concept of transition which developed throughout the 1980s and 1990s, and aims to observe, in two countries that share centralized public decision making, how new development paradigms (decentralization, privatization, public-private partnerships-PPPs) have impacted on urban management, in particular the governance of drinking water in major metropolises (Casablanca, Tangiers/Tetouan in Morocco; Hanoi, Haiphong and Ha Dong in Vietnam). Large-scale transformations have taken place in Morocco with the delegated management of drinking water (starting in 1997) and in Vietnam after the Doi Moi program (1986). However, because of the scale of the financial investment in the infrastructure in question and issues of urban productivity in major metropolises, public decision making is still central to national strategies. While in both contexts the tendency is to set up operational and exploratory PPPs (with fundamental differences in structures and rates of implementation), the same problems regarding water pricing, access of the urban poor to water and the regulation of the new mechanisms are encountered but receive contrasting local responses, with competitive tendering appearing where one would expect it least. Surely now is the time for a debate on water as a "market commodity" or a "shared good". After the limitations of public authority controlled management and the heralded but unfulfilled triumph of the market, PPPs were perceived as an innovative, but still imperfect, alternative; in addition to the introduction of "French style" delegated management in Morocco, more specific types of organization are developing in Vietnam. But can these various types of PPP provide, under all circumstances, general access to water even in squatter settlements? How can customers or users benefit from at least some of the possible productivity gains? Last, what light can the very different experience of urban water governance in Morocco and Vietnam cast on the central issue of the regulation of these systems? This constantly recurring question suggests not so much a choice between the "private" and "public" sectors as mixed institutional procedures that are capable of avoiding monopolistic tendencies in water distribution.